

**Bureau du 15 avril 2002**

**Décision n° B-2002-0529**

commune (s) : Vénissieux

objet : **ZAC du "Vieux Bourg" - Ilot D - Aménagement des espaces publics - Approbation du dossier de consultation des entrepreneurs - Appel d'offres ouvert**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 5 avril 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre des équipements publics de la ZAC du "Vieux Bourg" à Vénissieux approuvés le 25 mars 1999, il convient d'envisager les travaux d'aménagement d'un espace public au cœur de l'îlot D.

Le coût prévisionnel de ces aménagements, qui couvrent 3 500 mètres, est de 187 238,91 € TTC, se décomposant en cinq lots distincts :

- lot n° 1 : VRD,
- lot n° 2 : espaces verts,
- lot n° 3 : éclairage public,
- lot n° 4 : maçonnerie,
- lot n° 5 : serrurerie ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** les détails estimatifs et les dossiers de consultation des entrepreneurs.

**2° - Décide** que :

a) - les travaux seront dévolus ultérieurement par voie d'appel d'offres ouvert,

b) - les offres seront examinées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2001-0009 en date du 18 mai 2001.

**3° - Autorise** monsieur le président à signer les marchés et tous les actes y afférents dans la limite des crédits budgétaires affectés à l'opération.

**4° - La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe de la Communauté urbaine - exercices 2002 et 2003 - compte 605 210 - fonction 824 - opération 0338.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,